

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 mars 2009

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 37 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Eric DIARD - André ESSAYAN - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Eric LE DISSES - Marie-Louise LOTA - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Vincent BURRONI - Michel ILLAC - Christophe MADROLLE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à la majorité

VOI 010-1112/09/BC

■ Lancement d'un Appel d'Offres pour la réhabilitation du tunnel sous le Vieux Port à Marseille (2ème et 7ème arrondissements) -Réalisation d'une maquette physique et d'études aérodynamiques et de pollution - Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises.

DIFRA 09/2849/BC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Par délibération n° VOI 007/414/08/BC du 28 juin 2008, le Bureau de la Communauté a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation d'une étude aérodynamique concernant l'opération de réhabilitation du tunnel sous le Vieux-Port à Marseille.

Un premier Appel d'Offres n° 2008-0082 intitulé réalisation d'une étude aérodynamique a été lancé. La Commission d'appel d'offres en date du 26 novembre 2008 a déclaré l'appel d'offres infructueux sur la base du rapport relatif à l'analyse des candidats.

Il convient donc d'abroger la délibération n° VOI 007/414/08/BC approuvant le lancement de ladite consultation.

Par ailleurs, les études du projet de réhabilitation du tunnel sous le Vieux-Port, ont mis en évidence la nécessité de modifier les caractéristiques du marché envisagé afin de répondre au mieux aux exigences techniques de cette réhabilitation en matière de ventilation.

Le système de ventilation doit être redimensionné afin d'être conforme avec la réglementation. Pour cela, une étude aérodynamique des têtes du tunnel (entrées/sorties) du puits de ventilation du tunnel et une étude de dispersion des polluants en tête nord du tunnel doit être réalisée sur une maquette physique.

Il est donc proposé au Bureau de la Communauté d'approuver le lancement d'un nouvel Appel d'Offres ouvert, conformément aux articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics, en vue de passer un marché de prestations de services pour la réalisation d'une maquette physique et d'études aérodynamiques et de pollution.

Le titulaire devra réaliser, sur maquette physique, des essais de prise aux vents et de dispersion de polluants.

La durée du marché est évaluée à sept mois. Le marché ne fait pas l'objet d'allotissement. Il s'agit d'un marché à tranches. Par ailleurs, il est à prix définitifs et révisables.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code des Marchés Publics ;
- L'arrêté Préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004/314/CC au 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président ;
- La délibération n° VOI 007/414/08/BC du 28 juin 2008.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'il est nécessaire de redimensionner le système de ventilation du tunnel sous le Vieux-Port à Marseille.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est retirée la délibération n° VOI 007/414/08/BC du 28 juin 2008

Article 2 :

Est approuvé le lancement d'un Appel d'Offres ouvert conformément aux articles 33, 57 à 59 du Code des Marchés Publics afin de désigner un bureau d'études pour la réalisation d'une maquette physique et d'études aérodynamiques et de pollution dans le tunnel sous le Vieux-Port à Marseille.

Article 3 :

Est approuvé le dossier de consultation annexé.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole
– Numéro d'opération : 2007/00052 – Nature : 2031 – Fonction : 822 – Sous politique C311.

Pour Visa
La Vice-Présidente déléguée à la Voirie
et aux Grandes Infrastructures Routières

Danielle MILON

Pour Présentation
Le Président délégué de la Commission
Voirie et Signalisation

Christophe MASSE

Certifié Conforme
Le Président de la Communauté urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI